



faire reconnaître un accident du travail

Par **descamps**, le **02/11/2009** à **17:34**

Je suis actuellement en arrêt maladie et mon employeur m'a convoqué pour un entretien pouvant déboucher sur un licenciement. A la sortie du bureau du DRH, dans l'entreprise, suite à l'intense pression que je venais de subir, je me suis trouvé mal, les pompiers m'ont emporté à l'hôpital. Mon patron ne me déclare pas en accident de travail.

Comment faire alors que, malgré mon arrêt de maladie, le fait d'être convoqué par mon employeur me remet dans l'accomplissement de mon contrat de travail et que le malaise, avec des témoins, devrait-être considéré comme accident de travail.

Quel est votre avis sur la question

D'avance Merci